

Image not found or type unknown



## Condamnation en référé

Par **Antho123456**, le **17/01/2020** à **13:38**

Bonjour

après m'avoir licencié pour faute grave sans faute... mon employeur m'a assigné aux prud'hommes car je ne suis pas en mesure de lui rendre du matériel que je n'ai pas ni des mots de passe facebook pour une page.

il me réclame 100€ par jour et par objet...

et le paiement des frais de justice...

le tout en référé...

Puis je réclamer des dommages et intérêts ?  
merci